

LA FISCALITE EST UN ART SIMPLE TOUT D'EXECUTION

Le lecteur est averti que les mots mis en italiques ont un contenu hautement subversif dans la Socialie si bien que les Parents doivent veiller à ce que de trop jeunes enfants n'ayant pas encore une perception correctement affinée par l'EDNAT n'ait pas accès à ce texte qui pourrait relever des dispositions de la loi de 1949 sur les textes destinés à la jeunesse. En revanche, ils devront veiller à ce que les mots en gras soient étudiés par les chères têtes blondes pour que leur sens soit pleinement compris dans l'optique de leur citoyenneté.

Pour tout magicien politique évoluant en **démocratie** électorale, l'**impôt** n'a jamais qu'une seule et unique mission.

Mais de quelle noble extraction !

« Assurer le fonctionnement des **services collectifs** et autres petites délicieuses qu'une **nation évoluée** se doit d'assurer à tous **ses membres et aux autres**, nécessaires et indispensables, parce que vous le valez bien, que vous auriez grand tort de *refuser* et que je vous **somme d'accepter** ».

D'autant meilleures, ces délicieuses qu'elles ont toutes dans leur ADN, le gène de la **gratuité**.

Et paf, là, tout de suite, des esprits chagrins vont me dire que bien malheureusement, certes et pour intéressant que ce soit, la **gratuité** totale est *rare*, trop *rare* pour ne pas dire *rarissime*, la rareté engendre la *cherté* et que, par voie de déplorable conséquence, la **gratuité** augmente et devient *chère*.

C'est ennuyeux !

S'entendre **promettre** la **gratuité** et devoir **payer** pour l'*obtenir* !

Heureusement, fin psychologue, notre magicien sait qu'il suffit surtout que l'*impression* générale soit celle de la **gratuité** plus que la *réalité* ne soit *effective* et *réelle*.

Oui, bon, enfin, euh soyez logiques : une **fiction** qui n'existe pas est obligatoirement **gratuite**.

Donc, l'*affaire* est dans le sac : on se contentera de l'**apparence** de la **gratuité**.

Car tout magicien politique est doté d'un pouvoir, celui de transmutation de votre *vil argent*, non pas en *vilain or* (ce qui objectivement pourrait être, même serait intéressant, toutes choses par ailleurs bien considérées, cependant si difficile à concrétiser en dehors de ses poches, profondes) mais en **services et prestations étatiques** dorées à *l'or faim* pour que l'eau vous en vienne dans les talons et l'estomac en tombe à la bouche.

Modeste, va ! Inutile de prétendre que vous n'avez absolument aucun besoin, ignorant que vous êtes de votre *intérêt* sur lequel veille le magicien politique.

Il le sait mieux que vous !

Il se résout donc, cédant aux affectueuses pressions de ses amis, à ce **sacerdoce** de lever des **impôts**, toujours **modérés** pour *financer* ce qui est **gratuit**.

Ledit levage revêt un caractère léger, primesautier, ludique, aérien, bref **indolore** et jamais *intrusif*.

Car ces impôts ne doivent évidemment pas être plus durement ressentis que comme une **caresse** par le futur *expectoreur au bassin*.

Imaginez qu'en cas contraire, il pourrait éventuellement se poser la question de l'*utilité* de tel ou tel **service public**, puis peut-être ne plus tant en ressentir le *besoin* surtout au vu du prix à **payer** voire, horreur absolue, *décider* de s'en passer et rendre ainsi inutiles des bataillons de **vallants fonctionnaires**, acquis à la cause du magicien politique par la *sinécure* à **eux** ainsi procurée.

Cet **art**, assurément, requiert les plus hautes qualités de virtuose, d'artiste, de philologue, bref d'esthète et il vous l'offre **gracieusement**.

Le choix étant un peu restreint avec seulement 269 **impôts**, **taxes** et **redevances**, je prendrai en exemple la **redevance télé***vision*.

En 1948, un obscur écrivain, anglais qui plus est donc suspect de perversité, commet un petit opuscule d'anticipation où un drôle

d'appareil à écran cathodique voit son installation **imposée gratuitement** par l'**Etat Big Brother**, dans chaque local d'habitation. Son fonctionnement permettait une vision dans les deux sens.

L'Etat français avait antérieurement bien hésité à prendre en charge la fabrication des appareils en raison du caractère sensible de la technologie mais malheureusement, les trois **commissions administratives** et les sept **sous-commissions chargées de ce dossier** bien que chapeautées par un **Haut Conseil** n'ayant abouti au bout de trois ans d'un intensif **labeur** qu'à avoir défini les formes et dimensions des tables de négociation, alors que quatre gouvernements s'étaient succédés dans l'intervalle, force fut de constater que des *producteurs nationaux* et leurs *concurrents étrangers* garnissaient les étals des *marchands* et qu'il était un peu tard pour s'y mettre.

Il fut décidé de laisser cette filière au *secteur privé*.

Lequel n'ayant pas compris la manœuvre, n'avait produit que des appareils mono sens, élément que le **Haut Conseil**, préoccupé par la dissolution en **bon ordre** de sa structure et de ses sous structures, n'avait en rien remarqué.

C'était ennuyeux car comment savoir dès lors où le Français allait *camoufler* ses *lingots*, la *lessiveuse* étant déjà très datée pour ce faire.

Mais pour la fabrication des programmes, il n'en était nullement question d'*abandonner* le bébé aux bons soins du *secteur privé* : le risque d'*américanisation* des **âmes pures** des téléspectateurs français était trop fort.

En effet, ce n'est pas parce que les *Yankees* étaient venus nous aider à achever notre ouvrage ébauché en Mai 1940, bouter les Allemands hors de France, que nous allions leur *abandonner* notre **culture rayonnante** en échange du *brouet insipide* qu'ils servaient outre-Atlantique, brouet contaminé par de la *réclame* (le terme qu'ils emploient est *advertisement*, ce qui nous avertit de la dangerosité de *celle-ci*) *avilissante*.

Comme le **service culturel télévisuel français de qualité** ne peut qu'être **gratuit** puisque la **culture** ne saurait être *marchandée*, il était difficile de demander un **impôt** pour le *financer*.

Il fut donc décidé que ce serait une **redevance** née de la simple *possession* d'un téléviseur, que vous regardiez ou non les **programmes gracieusement** mis à votre disposition par un **Etat bienveillant**.

Certes c'était s'asseoir commodément sur la définition de la **redevance** qui en principe une **taxe** à moins que ce ne soit un **impôt** ou peut-être une **contribution** que l'on vous demande d'**acquitter** en *échange* d'un **service** alors qu'un **impôt**, lui, ne peut pas être une **redevance** puisqu'il n'y a pas de **service** attaché à *financer* bien que cela puisse rester une **contribution**.

On en va pas se disputer pour de la simple sémantique, votre *porte-billet*(*) sait bien, lui, de quoi je parle.

Aussi, dès 1949, le **gouvernement français** QUEUILLE hautement féru de technologie et au courant de l'actualité littéraire considéra que chaque *domicile de riche* où un drôle d'appareil à écran cathodique a été vu installé, devait être **imposé**.

Trois mille *riches* concernés, personne n'allait pleurer sur leur sort puisque par ailleurs le **message civilisateur télévisuel de la France, conforme à son rôle messianique d'arbitre des élégances, ambassadeur du bon goût et héraut de la culture universelle** restait **gratuit** et c'est bien là ce qui comptait.

C'est ainsi que naquit la **redevance** télévision.

Malheureusement, il fut dans la pratique impossible de faire sensiblement **évoluer à la hausse cette redevance** parce que les récepteurs de télévision, géniteurs théoriques de cette **contribution** dédiée aux *riches* et à eux seuls, ne firent que *baisser* en prix relatifs et qu'il devenait de plus en plus difficile à justifier que seuls des *riches* **paient une taxe** dont l'objet de **taxation** coûtait *moins cher* que la **taxe**.

Or les **programmes gratuits** avaient une **gratuité** de plus en plus *chère à financer*.

Une première tentative fut d'**autoriser** la **publicité** sur les **chaînes publiques**.

Hélas, cela ne suffit bientôt plus en raison de *complots* de *l'Internationale des Télévisions à Réclame Privée* qui obligea à en arriver à un simple système, digne de l'ingénieuse **administration fiscale française** :

Nous avons donc en base de *financement*

1. La **redevance** télévision
2. La **taxe** et **prélèvement** sur les *sommes encaissées* par les sociétés de TV au titre de la **redevance**, de la diffusion des *messages publicitaires* et des abonnements
3. La **taxe** spéciale sur la **publicité** télévisée
4. La **taxe** sur les *encaissements* réalisés au titre de la *commercialisation* des vidéogrammes
5. les **subventions gracieuses** de l'Etat.

Avertissement : celui d'entre les lecteurs qui remarquera et, pire, répandra la nouvelle que la **taxe** 2 a pour partie d'assiette la **taxe** 1 et que la **taxe** 3 a pour partie d'assiette la **taxe** 2 et que la **subvention** 5 **augmente** d'autant plus que les **taxes** 2 et 3 **prélèvent**, risque une condamnation de trois ans aux mines de sel de Kasselrine avec visionnage obligatoire des programmes télévisés publics du jour pour diffusion *illicite* de messages affaiblissant le moral du contribuable.

(*) le S devient de plus en plus difficile à justifier pour les billets supérieurs à 20 euros).

Aristarque